

# ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JACQUES LIAUZUN SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

Compte-rendu du CONSEIL D'ECOLE  
du jeudi 27 juin 2024 de 18h30 à 19h50

## Participants :

### Equipe enseignante :

Mesdames Alauzet, Lesniewski, Lapierre, Jost, Planchet, Temim, Monsieur Allard

Parents d'élèves élus : Mesdames, André, Le Bivic, Seitz

Mairie : Monsieur Bavoil, Maire de Saint Rémy-Lès-Chevreuse, Madame Brunello adjointe au scolaire, excusés

Éducation Nationale : Madame Gachignard, Inspectrice de la circonscription de Chevreuse excusée

Désignation du secrétaire : La directrice en sa qualité de présidente rédige, le secrétaire contresigne Madame André est volontaire.

## 1) Le rapport sur l'absentéisme de septembre à mai

Classe de Mesdames Planchet / Martelet CE1 : 3,5%

Classe de Mesdames Colombo / Alauzet CP : 4,7%

Classe de Monsieur Allard CM1 : 4,25%

Classe de Mesdames Temim / Petronilho CM2 : 5,15%

Classe de Madame Lapierre CP/CE2 : 3,92%

Classe de Madame Jost CE2/CM1 : 4%

## 2) Les différents évènements liés au projet de territoire 2023-2024

**AXE 1 : Des dynamiques retrouvées au cœur des apprentissages**

**Objectif 1 : S'épanouir dans les apprentissages**

Rendre les apprentissages accessibles à tous ; améliorer et développer les compétences en lecture et écriture de tous les élèves :

- Participation des classes de Mesdames Lapierre et Jost à « École et Cinéma »
- Échange de lecture
- Participation à la semaine de la presse pour trois classes

**Améliorer la résolution des problèmes :**

- Concours de mathématiques :
- « Koala » pour les CP/CE1
- Nombre de participants : 54
- « La Course aux nombres 2023 » pour les CE2/CM1/CM2
- Nombre de participants : 90
- Nombre de premier prix : 14
- Nombre de deuxième prix : 18
- Nombre de troisième prix : 16

## **AXE 2 : Des collectifs apprenants et engagés**

### **Objectif 5 : Stimuler l'intelligence collective**

#### **Impulser et faire vivre des collectifs apprenants**

- Spectacle de percussions/numéros de cirque présenté par la classe de CM1 en co-enseignement avec le dispositif ULIS, intercalé de la chorale, le lundi 29 avril à l'Espace Jean Racine
- Projet théâtre classe de CE1 et dispositif Ulis-école, interprétation devant les maternelles le vendredi 21 juin, devant les familles le lundi 24 juin
- Décloisonnement : Allemand, anglais, EMC, musique, lecture
- Découverte de différents métiers en collaboration avec les familles de CM2
- Ateliers de Noël pour les CP
- Participation des enfants pour organiser une collecte de don pour aider au financement de la classe de découverte
- Présentation du collège Hélène Boucher et de la classe de 6e par six anciens élèves de CM2, en présence de Madame Pavier, CPE, le lundi 3 juin
- Initiation au breaking par un danseur professionnel durant 5 séances, proposée par la municipalité

## **AXE 3 Apprendre, s'épanouir, se transformer**

### **Objectif 7 : Accélérer les succès du territoire**

#### **Découvrir les richesses de notre région, sensibiliser les enfants à la préservation des patrimoines naturels et culturels :**

- Participation au Salon du Livre avec l'intervention d'illustrateurs et d'auteurs. Exposition des oeuvres des enfants. Une participation culturelle avec un finaliste du concours de lecture à voix haute
- Participation au festival « Jazz à Toute Heure »
- Participation aux animations du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse
- Rêvons les mots : le vendredi 29 mars à Jean Racine pour les classes de CM1 et CM2
- L'Extraordinaire dans l'ordinaire, ateliers d'écriture pour le dispositif ULIS-ÉCOLE
- La Récré des 4 Châteaux
- Savoir rouler à vélo : En association avec « Vélo-scool », passage du bloc 3 « Circuler en situation réelle » qui fait suite au bloc 1 « Savoir pédaler » et au bloc 2 « Savoir circuler », passés lors de la première période
- La sortie de fin d'année s'est déroulée le 18 juin 2024, avec au programme une croisière sur la Seine, incluant un embarquement à la navette du Pont Neuf, suivie d'un pique-nique au Jardin du Luxembourg. Le coût total de la sortie était de 2702,98 €, soit 18,64 € par élève. La municipalité a financé 1060 € sur le budget transport, et la coopérative a couvert le reste, soit 1642,98 €.
- Le projet de la coulée fruitière qui continuera à la rentrée prochaine pour les futurs CM1

#### Au programme :

##### **Janvier 2025 :**

- Les trois classes de CM1 de la commune (anciennement CE2) participeront à la plantation de 12 arbres en collaboration avec les bénévoles de l'association de l'Yvette ;
- Suivi des arbres par les élèves des 3 classes en partenariat avec l'association.

##### **Novembre 2025 :**

- Nouvelle plantation de 12 arbres impliquant à nouveau 3 classes.

#### **Améliorer le climat scolaire pour mieux s'épanouir**

- Sensibilisation au bon usage d'internet pour les élèves de CM2, remise du permis par la gendarmerie de Chevreuse le mardi 23 avril
- Engagement de l'école dans le programme phare, signature du protocole par les familles, participations aux temps forts, traitement des situations d'intimidation, réalisation des 10 heures d'apprentissage...

- Classe de découvertes pour trois classes à Saint Julien Chapteuil
- Intervention de la croix rouge pour les élèves de CM2
- Conseil des enfants pour établir la charte « des médiateurs » le vendredi 17 mai
- Liaison maternelle/élémentaire :
- . Conseils inter-cycles (I et II) du 27/05/24 afin d'organiser la visite des GS

### 3) Le budget pour les écoles et la coopérative scolaire

. Budget 2024 : Rectification suite à une erreur de calcul (en rouge)

Intitulé	Budget 2023 (6 classes - 145 élèves)	Budget 2024 (6 classes - 145 élèves)
Crédits Fournitures	5 510€ : 38€ par élèves	5 510€ : 38€ par élève
Pharmacie	180€ : 30€ par classe	180 € : 30€ par classe
Fournitures administratives papier	885€ : 3€ par élève (papier) + 450 €(bureau)	885€ : 3€ par élève (papier) + 450€ (bureau)
CD, Livres, logiciels, Documents pour la classe	2 415€ : 7€ par élèves + 150€ par classes + 500€	2 188 € : 7€ par élève + 150€ par classes + livre récompense 13€x21 CM2
livres de prix	273 € : 13 x 21	0
Transports	2 610,00 € : 435€ par classe	2280€ : 380€ par classe
Documentation générale	600,00 €	200,00 €
Subventions « musée » versées sur la coopérative scolaire	1 740 €	1 740 €

- Subvention annuelle du Conseil Général pour le bon fonctionnement de l'ULIS-école : 1 900 €  
+ 602€ reliquat 2023 = 2 500€

Le budget alloué pour l'année 2024, basé sur 6 classes et 145 élèves, s'élève à 12 983 €, tandis que celui de 2023 était de 14 213 € pour la même configuration, soit **une baisse de 1230 €** (contre une baisse de 1349 € annoncé au deuxième conseil d'école).

Face à cette baisse budgétaire, nous avons présenté à la municipalité des solutions afin d'augmenter notre budget de fonctionnement. À savoir, annuler le goûter de Noël offert par le service scolaire, limiter le nombre de séances de sport au gymnase des C3R des vacances de la Toussaint jusqu'aux vacances d'hiver, à la place d'aller jusqu'aux vacances de printemps.

Nos propositions ont été retenues, **mais sans contrepartie** pour augmenter notre budget de fonctionnement. De ce fait, nous avons fait le choix de ne pas acheter les livres de prix pour les CM2, mais d'utiliser la somme pour fonctionner à la rentrée prochaine, sachant que nous avons 12 élèves qui arrivent à l'école sans être comptés dans le budget 2024.

Sont également retirés du budget :

- Le salon du livre « Lirenal »
- Le goûter de Noël
- Les chocolats de Noël
- Le transport pour le cross du collège

. Coopérative scolaire :  
Compte : 7 496,35€ au 31/05/23

#### 4) Le P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sureté face aux risques majeurs) et l'exercice d'évacuation incendie

. Point sur l'alerte incendie du vendredi 7 juin à 14h39

- Evacuation en 1 min 35s
- Nombre de personnes concernées par l'exercice : 138 enfants et 10 adultes.
- Conditions générales de la sécurité dans l'école : Assez favorable

. PPMS, le vendredi 31 mai « Risques majeurs »

Scénario : Suite à un accident de camion transportant un produit chimique, non identifié à cette heure, la Préfecture demande que le PPMS soit activé en déployant la posture "Mise à l'abri améliorée" (calfeutrage). Les enfants étaient confinés dans deux zones. l'exercice a duré une heure. Tout s'est bien déroulé.

#### 5) Le point sur les travaux et les demandes de matériel

(Voir annexe)

#### 6) La fin de l'année scolaire

- Une visite des futurs élèves de CP a été organisée avec le directeur de la maternelle, l'enseignante des GS et Madame Colombo enseignante en CP le vendredi 14 juin

Au programme :

- Questions/réponses
- Visite de l'école
- Jeux et gouter dans la cour

- Les familles nouvellement arrivées sur la commune ont eu les modalités d'inscription par le biais du blog de l'école. Toutes les informations et les documents nécessaires sont également téléchargeables sur le blog.

- Comme chaque année les CM2 vont recevoir un livre offert par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse dans le cadre de l'opération « Un livre pour les vacances ». La directrice remettra les prix aux élèves, le jour de la fête de l'école le vendredi 28 juin à 18h30.

- Concernant le LSU (livret scolaire unique) du deuxième semestre, il a été donné aux familles entre le 17 et le 28 juin, il devra nous être retourné signé. Les élèves de CM2 repartiront avec tous les livrets scolaires de leurs années en élémentaire et pourront les garder.

- Les listes des fournitures scolaires par niveau sont disponibles sur le blog de l'école, affichées à l'entrée de l'école et seront données aux familles avec un « livret d'accueil » pour la rentrée. Le directeur de la maternelle a distribué les documents aux GS de son école.

- Les livrets pour les inscriptions, pour les enfants dont le collège de secteur est Hélène Boucher, les modalités d'inscription ont été envoyées aux familles par mail.

L'arrêté d'affectation « Notification d'affectation » nécessaire à l'inscription de votre enfant a été envoyé par courrier et par mail.

Site du collège : <https://clg-boucher-vlb.ac-versailles.fr/>

- Les informations concernant l'inscription à la restauration scolaire C'MIDY ont été envoyées par mail aux familles des élèves de CM2.

- « Enseignements Internationaux de Langue Étrangère » (EILE) pour la rentrée 2024-2025 :  
Ils sont régis par des accords bilatéraux signés avec les six pays partenaires (l'Algérie, l'Italie, le Maroc, le Portugal, la Tunisie et la Turquie). Il s'agit d'une offre d'enseignement de langue vivante étrangère proposée dans les écoles élémentaires ou primaires publiques, en dehors du temps scolaire. Les cours sont implantés selon un maillage territorial défini par une carte scolaire et en accord avec les pays partenaires. Cet enseignement est assuré par des professeurs mis à disposition par les pays partenaires dans le respect des valeurs et des principes de la République française, notamment la laïcité.

Trois familles souhaitent que leur enfant suive des cours d'Arabe, une famille des cours d'Italien. Le formulaire de demande de pré-inscription renseigné par les familles vaut inscription si le cours est confirmé. Si le lieu pour l'enseignement n'est pas l'école de scolarisation de l'élève, l'école d'implantation du cours sera précisée à la famille.

- Un « stage de réussite » sera mis en place durant la dernière semaine des vacances d'été :  
=> du lundi 26/08 au jeudi 29/08 (4 jours / 9h00 - 12h00) pour les élèves de CP, CE1.  
L'objectif est de permettre aux élèves de bénéficier de soutien scolaire et d'activités éducatives diversifiées, encadrés par des professionnels.

- Fête de l'école le vendredi 28 juin
- . Olympiades organisées avec les maternelles (le matin sur le temps scolaire)
- . Pique-nique dans la clairière à partir de 18h00
- . Remise des prix de l'Éducation Nationale pour les CM2 et de la course aux nombres
- . Jeux géants en bois organisés par les parents élus

## 7) Les perspectives pour la rentrée 2024

### Passage de cycle :

Aucun raccourcissement de cycle n'a été proposé.  
Aucun passage anticipé.

### Passage au collège :

1 demande de dérogation pour un collège hors secteur du domicile.  
1 déménagement hors département

### Effectifs :

- L'effectif prévisionnel est de 157 élèves dont 13 en ULIS-école.
- Les élèves du dispositif ULIS-école sont répartis comme suit :
- . CE2 : 2
  - . CM1 : 5
  - . CM2 : 6

La répartition est la suivante (dispositif ULIS inclus) :

- . 25 élèves en CP
- . 30 élèves en CE1
- . 25 élèves en CE2
- . 41 élèves en CM1
- . 36 élèves en CM2

Soit une moyenne de 26 élèves par classe.

### L'équipe pédagogique :

Mesdames Martelet et Planchet ne seront pas sur l'école à la rentrée prochaine.

Nouvelle équipe : Monsieur Allard, Mesdames Colombo, Alauzet (à confirmer), Jost, Lapierre, Lesniewsky, Roberge, Temim.

### 8) l'organisation de la semaine scolaire

Conformément au Décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017, l'organisation de la semaine scolaire, définie par l'article D.521-10 du Code de l'Éducation, fait l'objet d'une demande de dérogation pour être répartie sur quatre jours, ce qui est actuellement le cas pour notre commune. Par conséquent, nous avons la possibilité de renouveler cette demande pour une durée de 3 ans en respectant la procédure initialement définie. Ainsi, le conseil d'école doit se prononcer sur cette organisation, tout comme le conseil municipal qui aura lieu le 04/07/24. Après consultation du conseil d'école, tous les membres présents souhaitent renouveler l'organisation actuelle, soit une semaine d'école répartie sur quatre jours.

### 9) Les élections des représentants des parents d'élèves pour la rentrée

Le vote des représentants des parents d'élèves au conseil d'école aura lieu exclusivement par correspondance. Cette décision a été approuvée par la directrice après consultation des membres du conseil d'école.

### 10) la modification de la carte scolaire

La modification de la carte scolaire a été votée lors du conseil municipal du 21 mars. Les élèves domiciliés dans le quartier du Rhodon et rue du Général Leclerc sont affectés à l'école Jean Moulin.

Les élèves domiciliés dans les quartiers de la Guiéterie, de Beauséjour, de Mocsouris, ainsi que ceux du centre-ville et des rues Victor Hugo, Ditte, de Versailles, de Paris, de Beaulieu, Debussy, ainsi que ceux résidant route de Milot, place du 14 juillet et allée du Coteau sont affectés à l'école Jean Jaurès.

Les élèves domiciliés dans le quartier de Beauplan, y compris ceux de la route de Versailles, sont affectés à l'école Jacques Liauzun.

La municipalité précise que des modifications à ces principes d'affectation pourront intervenir en vue de mieux répartir les effectifs et de préserver les intérêts des enfants ainsi que le bon fonctionnement des écoles. Les élèves extérieurs à la commune, ainsi que ceux arrivant en cours d'année scolaire, seront affectés en fonction des places disponibles. La commission de dérogation annuelle aura lieu tous les ans en présence de l'élu et des directeurs d'école.

### 11) Les points divers

#### **. Remise aux élèves du livret "Au cœur des jeux" et de la pièce commémorative associée**

Le président de la République a exprimé le souhait qu'un livret "Au cœur des jeux" ainsi qu'une pièce commémorative de 2€ frappée par la Monnaie de Paris soient distribués à tous les élèves du CP au CM2. Cette initiative vise à conserver une trace des jeux d'été 2024 et à les inscrire dans notre héritage collectif.

**. Piscine :** Les enfants des classes de CP/CE2 et CP ont bénéficié des séances de natation du lundi 22 avril au lundi 24 juin.

**. Musique :** Suite à l'annonce en comité Vie Scolaire et à nos différentes relances concernant le recrutement d'un professeur de musique pour la rentrée 2023, la municipalité nous informe qu'elle ne recrutera pas d'intervenant musique pour la rentrée 2024.

. **Classes de découvertes** : Lors du Comité de vie scolaire du 02/04/2024, Madame Brunello nous a proposé de ne plus organiser de classes de découvertes afin de redistribuer la somme allouée à cet événement à toutes les écoles, maintenant ainsi les lignes budgétaires à l'identique par rapport à l'année 2023. Elle propose, le cas échéant, de n'organiser que deux classes par an avec une rotation tous les 3 ans. Elle précise que le coût des classes de découvertes est en augmentation et pénalise le budget de fonctionnement de l'école, car ce qui est retenu lors des arbitrages pour le budget sont les dépenses globales.

Il faut rappeler que l'Éducation Nationale recommande que tous les élèves puissent participer au moins une fois à une classe de découvertes au cours de leur scolarité. Lors de cette réunion, les directeurs d'école ont souhaité maintenir les classes de découvertes.

Compte tenu de ces restrictions, nous aimerions savoir si notre budget de fonctionnement sera augmenté ? La municipalité n'étant pas représentée, nous n'avons pas de réponse.

. **Dojo** : La collectivité travaille actuellement sur un projet de mise en place d'un dojo solidaire qui se trouve dans une salle du préfabriqué situé à côté du centre de loisirs.

Nous avons réservé tous les créneaux du mardi. Des projets autour du judo devraient voir le jour avec Marc Houget.

. **L'entretien** : Le ménage n'a pas été fait à fond pendant les vacances. Nous espérons qu'il sera fait pendant les vacances d'été. Il y a des mauvaises herbes dans les jardinières le long du grillage.

. **Chauffage** : Ce sont les enseignants qui les ont éteints pour la plupart. Encore cette semaine, les enseignantes ont éteint les radiateurs des toilettes, du couloir, de la classe de CP et de la bibliothèque.

Nous remercions les parents d'élèves pour leur implication, leurs actions et leur soutien tout au long de l'année.

Signature de la directrice

Ecole Élémentaire J. LIAUZON  
15, Rue des Bosquets  
78470 SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE  
TÉL. 01 30 52 95 05



Signature du secrétaire



PS : Diffusion sur le blog de l'école

<http://blog.ac-versailles.fr/ecoleelementaireliauzun/index.php/>